

Le 25 avril 2024 à Moulins

Objet : Inscription au Tests d'Exigences Préalables du BPJEPS Activités Physiques pour Tous

Mesdemoiselles, Messieurs,

Afin de suivre la formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous, vous devez satisfaire à des tests appelés Tests d'Exigences Préalables (TEP).

Ces épreuves sont organisées par le CREPS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

Voici la procédure pour vous inscrire :

- Aller sur le site du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes-
- Cliquez sur l'onglet « FORMATIONS »
- Cliquez sur l'onglet « Je veux passer les TEP APT, AF ou AE)
- Cliquez sur l'onglet « Session et inscriptions TEP Activités Physiques pour Tous »
- Cliquez sur l'onglet « Inscriptions en ligne directement sur la page dédiée APT de la plateforme TEP Région =) ici

Contact téléphonique au CREPS :

Séverine DECOURT Téléphone : 06.45.53.17.22

Mail : tep.region.apt@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Cette inscription est payante (environ 70 euros)

Ces épreuves sont organisées par le CREPS de Bourges :

Voici la procédure pour vous inscrire :

- Aller sur le site du CREPS de Bourges
- Cliquez sur l'onglet « FORMATION »
- Cliquez sur l'onglet « Dates et inscriptions aux tests d'exigences préalables (TEP)
- Cliquez sur l'onglet « S'inscrire »

Contact téléphonique au CREPS :

Sabine BOGE Téléphone : 02.48.48.06.11

Mail : sabine.boge@creps-cvl.fr

Cette inscription est payante (environ 30 euros).

Daniel BELLEC

Mail : daniel.bellec@profession-sport-loisirs.fr

Téléphone : 06.72.70.51.81